

Fédération
de la Distribution
Automobile

10, rue Pergolèse
Tél. : 01 45 00 39 71
75116 – Paris
www.feda.fr -



Verdissement des flottes : la FEDA se réjouit des modifications du texte et appelle à de nouvelles améliorations

Alors que la proposition de loi sur le verdissement des flottes a été revue et modifiée par son auteur, la FEDA se réjouit d'avoir été entendue et espère d'autres améliorations au cours du débat parlementaire.

Reçue en janvier par le Député Damien ADAM, la FEDA avait plaidé en faveur d'une évolution de son texte afin de tenir compte des contraintes de l'après-vente dans le verdissement des flottes.

La fédération demandait principalement le desserrement du calendrier, qui imposait que 95% des véhicules remplacés le soient par des véhicules à très faibles émissions (électriques, à hydrogène ou utilisant une combinaison des deux) dès 2030. La FEDA souhaitait aussi une trajectoire de verdissement distincte pour les véhicules utilitaires.

La FEDA se réjouit donc que dans sa nouvelle proposition de loi, M. ADAM reporte à 2032 l'objectif des 95%, tout en rééchelonnant les objectifs intermédiaires. Elle prend acte également du renvoi à un décret la définition d'une trajectoire spécifique pour les véhicules utilitaires légers (VUL).

Ces améliorations sont significatives, même si elles ne résolvent pas toutes les difficultés signalées. La fédération estime qu'il sera nécessaire de tenir compte de l'offre disponible en VU/VUL, dont elle rappelle que la version électrique a souvent une faible autonomie réelle, lorsque les véhicules sont chargés et intensivement utilisés.

L'adaptation du dispositif aux professionnels devra donc prendre également en considération le réseau de bornes de recharge déployées et les contraintes d'organisation spécifiques des professionnels « gros rouleurs », notamment des grossistes.

En particulier, l'organisation du temps de travail des livreurs, qui devraient disposer de bornes de recharge rapide sur leur trajet et prévoir une ou plusieurs sessions de recharge dans la journée, demeure une problématique importante.

La fédération souhaite donc que le débat parlementaire, lorsque le texte sera inscrit à l'ordre du jour, permette d'adapter davantage le dispositif aux réalités des professionnels. Elle y sera particulièrement attentive et ne manquera pas de faire, le moment venu, des propositions aux parlementaires.

* * *

La Fédération de la distribution automobile est une organisation majeure de la filière aval de l'automobile qui porte depuis plus de quarante ans la voix de la distribution indépendante.